L'analyse des retombées territoriales - A.R.T.
Maison des professionnels de santé de Cendras

Communes forestières
Fédération nationale

Construire, réhabiliter ou aménager un espace public est un acte important pour une collectivité. Les choix effectués impactent à la fois l'environnement, l'économie et l'emploi sur les territoires. Pour démontrer cet impact, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) a développé le premier calculateur qui quantifie les retombées sur le territoire : A.R.T.

L'indice A.R.T. correspond à la part des dépenses liées au bois directement réinjectée dans l'économie de votre territoire*.

Pour 100 € investis dans le lot bois de votre projet, 82 € ont été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

DONNÉES PROJET

Maître d'ouvrage Commune de Cendras (Gard - 30)

Typologie du bâtiment Maison de santé

Année de construction 2018

Budget total du projet 582 k€

Surface totale 205m² de surface plancher

Mode constructif Ossature bois

Produits en bois massif

- Ossature bois : Pin maritime
- Bardage bois : Douglas

ACTEURS DU PROJET

Architecte AJM Architecture (Le Vigan - 30)

Bureau d'étude Bois BET Vial (Nîmes - 30)

Scierie Scierie Nogaret (Cendras - 30)

Constructeur bois Atout bois de cœur (Bessèges - 30)

Accompagnement

Charte Forestière Territoriale des Pays de Cévennes
Association des Collectivités forestières d'Occitanie

D'OÙ VIENNENT CES BOIS ?

44 m³ DE BOIS MIS EN ŒUVRE SUR CE PROJET

44 m³ de bois local*
0 m³ de bois français
0 m³ de bois étranger

D'OÙ VIENNENT CES ENTREPRISES ?

4 ENTREPRISES MOBILISÉES POUR LE LOT BOIS DE CE PROJET

4 locales*
0 française
0 étrangère

* Territoire français dans un rayon de 80 km autour du projet.

L'analyse A.R.T. est issue d'un modèle élaboré par les Communes forestières dans le cadre du programme *100 constructions publiques en bois local* en partenariat avec la société BIOM Work.

LES RETOMBÉES DE VOTRE PROJET

582k €
investis pour ce projet

175K €
INVESTIS
pour la conception bois et la mise en œuvre des produits bois, soit **30 %** de l'investissement total.

82%
INDICE A.R.T.

144K €
DIRECTEMENT INJECTÉS
dans l'économie du territoire
(soit **82%** du montant investi dans le lot bois)
liés à l'activité :

- Des entreprises bois titulaires du marché **119K €**
- Des sylviculteurs et 1er transformateurs **21K €**
- De la valeur tutélaire du carbone stocké et évité **4K €**

Si ce projet avait été réalisé avec du bois étranger et mis en œuvre par des entreprises françaises seulement
56K € auraient été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

Cette valorisation du bois dans votre projet a également un **impact social et environnemental** :

0,9 EMPLOIS
de la filière forêt bois créés ou maintenus sur le territoire pendant 1 an.

64 t
DE CO_2 stockées et évitées, soit l'émission carbone annuelle de 9 de vos concitoyens.

1,2 ha
DE FORÊTS LOCALES/FRANÇAISES
gérées durablement pendant 80 ans.

Réalisation : FNCOFOR - Août 2022

Collectivités forestières Occitanie
Pyrénées-Méditerranée

Pour toute information complémentaire, contactez-nous :

Collectivités forestières d'Occitanie
04.11.75.85.17
occitanie@communesforestieres.org
www.collectivitesforestieres-occitanie.org

Réalisé avec le soutien de :

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée
La RÉGION à énergie POSITIVE
ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
FRANCE BOIS FORÊT INTERPROFESSION NATIONALE
L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

Projet cofinancé par le Fonds Social Européen